

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hubert REINICHE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lounès ABDOUN SONTOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Virginie REY à Thomas BIETRY, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Cédric PERRIN à Gilles COURGEY, Anaïs MONNIER à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2021	Le 20 mai 2021	En exercice	50
		Présents	25
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

2021-04-47 Zone d'activités du Technoparc à Delle-Vente de foncier

Rapporteur : Sandrine LARCHER

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2021-03-51 Zone d'activités du Technoparc à Delle-Vente de foncier

Vu la délibération n°2010-06-08 relative à l'attribution de la concession d'aménagement du site des Forges à la Sodeb,

Vu la délibération n°2011-06-25 relative à l'avenant au contrat de concession,

Vu la délibération n°2015-08-02 relative à la cession de bâtiments sur le site des Forges,

Vu la délibération n°2017-05-12 relative à l'avenant portant sur le périmètre de la concession d'aménagement du site des Forges,

La Communauté de communes du Sud Territoire autorise la Société d'Équipement du Territoire de Belfort (SODEB) concessionnaire d'aménagement de la ZA du Technoparc à vendre à un porteur de projet les parcelles suivantes : section BO n° 88 (93 a 49 ca), n° 89 pour partie et éventuellement en cas de besoin la parcelle BO 109 pour la partie correspondant à la voie projetée soit un total d'environ 1 ha 94 a sur la ZAC du Technoparc à Delle.

La Collectivité se réserve, quant à elle, la possibilité en cas de besoin foncier supplémentaire pour le projet de vendre pour partie la parcelle adjacente cadastrée section BO n° 115.

Ces cessions s'effectuent dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier à usage industriel.

Après négociation le prix de cession est fixé à vingt-quatre euros hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (24,00 € HT/m²) le mètre carré et la surface définitive du foncier à vendre sera connue après établissement du document d'arpentage par le géomètre.

L'avis des Domaines a été sollicité.

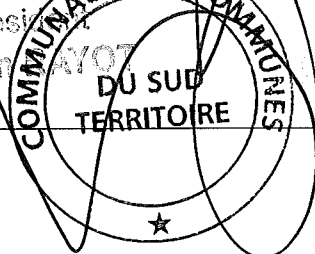
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, Christian RAYOT ne prenant pas part au vote ni au débat, décide :

- **de valider le prix de cession des parcelles situées sur la ZA du Technoparc à Delle, section BO n° 88, pour partie n° 89 et en cas de besoin pour partie BO 109 (voie projetée) et 115 à 24,00 € HT/ m².**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **MERCREDI**

Le Président,

Le Président,
Christian RAYOT


Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

02 JUIN 2021

